

COMMUNE D'EMBRUN

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif peut être voté jusqu'au 30/06/n+1. De plus en plus de communes décident d'intégrer les résultats du compte administratif au moment du vote du budget primitif au mois de mars. La Ville d'Embrun a fait ce choix et vote le compte administratif en même temps que son budget primitif. Au cours de l'année, l'Assemblée Délibérante vote alors des décisions budgétaires modificatives et ne réalise plus de budget supplémentaire lorsque des opérations non prévues sont à prendre en compte.

Le compte administratif est voté avec reprise des écritures passées au cours de l'année. Ces opérations se retrouvent au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion du receveur municipal. Le compte de gestion est établi par le receveur et se vote au même moment que le compte administratif avec les mêmes résultats de clôture de l'année.

// priorité du budget

- L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire. Malgré les contraintes inhérentes et l'impact sur les équipes, la ville a assuré la continuité du service et des protocoles en vigueur.
- Pour favoriser la transition écologique du territoire de nombreuses actions ont été menées notamment l'aménagement des *pistes* cyclables.
- Poursuite de l'amélioration des équipements publics avec notamment la réfection du toit du gymnase.
- Préservation et mise en valeur de son patrimoine par la réalisation de fouilles archéologiques sur l'archevêché.
- Action dans le domaine du développement économique avec le recrutement d'un manager de ville.
- Investissements pour l'aménagement du territoire et du logement avec l'accompagnement dans les projets de façades.

II/ Ressources et charges de fonctionnement

A/ Section Fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

A-1 / Les taux des impôts locaux pour 2021

- La taxe d'habitation est reversée à la ville seulement sur la partie résidences secondaires : 616 661 € en 2021
- Taxe foncière sur le bâti : 26.27% commune + 26.10% département = 52.37%
- Taxe foncière sur le non bâti : 101.44 %

A-2 les composants du compte administratif

Dépenses	2020	2021	Evolution %	Structure 2021
Dépenses courantes	1 829 162	1 927 591	5.38	27 %
Dépenses de personnel	3 711 802	3 696 933	-0.4	53 %
Autres dépenses de gestion courante	1 065 619	1 009 267	-5.29	15 %
Dépenses financières	360 677	308 765	-14.39	4 %
FPIC/AC	38 903	83 567	114.81	1 %
Dépenses exceptionnelles	6 682	3 172		
Total dépenses réelles	7 012 847	7 029 295	0.23	100%
Charges (écritures d'ordre entre sections)	659 560	753 404		
Total général	7 672 408	7 782 699	1.44	

Recettes	2020	2021	Evolution %	Structure 2021
Recettes des services	617 235	711 088	15.21	8 %
Impôts et taxes	4 829 814	5 100 797	5.61	56 %
Dotations et participations	2 785 607	2 759 234	- 0.95	30 %
Autres recettes de gestion courante	241 524	248 777	3.00	3 %
Recettes exceptionnelles	26 455	115 529		1 %
Recettes financières	35 213	3 562	-89.9	
Autres recettes	125 973	172 556	36.98	2 %
Total recettes réelles	8 661 824	9 111 542	5.19	100 %
Produits (écritures d'ordre entre sections)	128 609	130 411		
Total général	8 790 433	9 241 953		

A-3 / Charges de personnel

	2019	2020	2021
EFFECTIFS en ETP	95	91	92
Charges de personnel	3 805 251	3 711 802	3 696 932
Evolution	1.66%	-2.46%	-0.4%

B/ Section d'investissement

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur la création de nouvelles structures.
- en recettes : le Fonds de compensation de TVA, la taxe d'aménagement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Dépenses	2020	2021	Recettes	2020	2021
			FCTVA	379 643	407 155
Remboursement d'emprunts	992 600	1 023 271	Mise en réserves	886 236	942 059
Dépenses équipements	2 584 481	2 203 469	Taxe aménagement	96 881	115 348

Autres dépenses	133 000	132 733	Subventions	1 746 897	1 182 432
			Emprunt	940 000	
			Autres recettes		149 602
Dépenses réelles	3 710 081	3 359 473	Recettes réelles	4 049 657	2 796 596
Charges (écritures d'ordre entre sections)	128 609	130 411	Produits (écritures d'ordre entre section)	659 560	753 404
Total général	3 838 690	3 489 884	Total général	4 709 217	3 550 000

B-1/ Les principales réalisations de l'année 2021

Urbanisme	
Travaux SYEP	52 081 €
Aide aux travaux sur façade	70 256 €
Administration	
Achats matériel informatique	22 444 €
Aménagement bâtiment service public	32 340 €
Voirie	
Panneaux de signalisation	18 864 €
Voirie communale	
La belotte	292 736 €
Matériels Roulants CTM	208 260 €
Matériels CTM	32 025 €
Aire de jeux plan d'eau	21 320 €
Espace Rural	
Travaux en forêt	13 620 €
Voirie	66 772 €
Cabane hivernet	103 168 €
Plantation 1 million arbres	39 856 €
Culture	
Pôle culturel	202 690 €
Scolaire	
Tableaux numériques	5 280 €
Revêtement sol Cézanne	8 422 €
Aire de jeux	8 291 €

Sports	
Traçage stade du Roc	10 436 €
Toiture du Gymnase	246 370 €
Achat Tapis Dojo	6 955 €
Achat Totem bouée	4 748 €

B-2 / Les programmes pluriannuels

N° AP	LIBELLE	MONTANT AP/ REVISE	Réalisés 2017	Réalisés 2018	Réalisés 2019	Réalisés 2020
0134	POLE CULTUREL	8 990 000 €	61 920 €	173 436 €	120 976 €	101 279 €
		Réalisés 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
		202 689 €	1 215 473 €	3 000 000 €	3 500 000 €	614 227 €

N° AP	LIBELLE	MONTANT AP/ REVISE	Réalisés 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
0205	CATHEDRALE	3 771 633 €	1 728 €	920 766 €	1 390 000 €	459 139 €

B-3 / Les principales subventions d'investissements

Voirie	
Aménagement espace public – DETR	227 762 €
La belotte – Fonds barnier	271 100 €
La belotte – Région	38 585 €
Espace rural	

Régénération du Mélézin – Région	23 422 €
Culture	
Décontamination Trésor – DRAC	19 518 €
Pôle Culturel – DRAC	474 718 €
Pôle Culturel- CCSP	18 853 €

III/ Présentation Agrégée Budget Principal/Budget Camping

BUDGET PRINCIPAL			
Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement			
Dépenses	9 119 050	3 489 884.06	1 003 146.72
Recettes	9 119 050	3 550 000.45	494 772.71
Fonctionnement			
Dépenses	10 558 991	7 782 699.63	
Recettes	10 558 991	9 241 953.26	
BUDGET ANNEXE CAMPING			
Investissement			
Dépenses	328 857	201 596.93	
Recettes	328 857	218 846.02	
Fonctionnement			
Dépenses	543 927	467 696.64	
Recettes	543 927	585 203.38	
PRESENTATION AGREGEE			
Investissement			
Dépenses	9 447 907	3 691 480.99	1 003 146.72
Recettes	9 447 907	3 768 846.47	494 772.71
Fonctionnement			
Dépenses	11 102 918	8 250 396.27	
Recettes	11 102 918	9 827 156.64	

Réalisations de l'exercice Budget principal	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Résultat 2020	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	7 782 699.63 €	9 241 953.26 €	1 459 253.63 €	1 695 473.92	3 154 727.55
Section d'investissement	3 489 884.06 €	3 550 000.45 €	60 116.39 €	- 1 256 124.00	-1 196 007.61
Total			1 519 370.02 €	1 381 409.13	1 958 719.94

* Une écriture non budgétaire corrige le résultat de -236 684.88 € (neutralisation compte 1069)

Réalisations de l'exercice Budget camping	Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Résultat 2020	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	467 696.64€	585 203.38 €	117 506.74 €	8 927.83	126 434.57
Section d'investissement	201 596.93 €	218 846.02 €	17 249.09 €	- 51 857.42	-34 608.33
Total			134 755.83€	8 927.83	91 826.24

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

A /Niveau d'épargne

	2020	2021
Recettes de fonctionnement	8 660 888	8 016 401
Dépenses de fonctionnement	7 012 847	7 029 295
Epargne brute	1 648 041	1 987 106
Capital	992 600	1 023 271
Epargne nette	655 441	963 835

hors cessions

B) Etat de la dette

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2017	954 018,94	472 249,09	1 426 268,03	11 581 783,43
2018	943 549,93	437 633,39	1 381 183,32	10 613 342,76
2019	980 984,67	403 848,96	1 384 833,63	9 645 969,22
2020	987 165,95	364 260,06	1 351 426,01	8 808 990,39
2021	1 017 947,13	329 341,92	1 347 289,05	8 598 747,14

		Ratio Ville	Ratio strate
Taux d'épargne	DF+K/RF	0.88	<1
Capacité de désendettement	ENCOURS/EPARGNE BRUTE	4.3 ans	8 ans

DF : Dépenses fonctionnement K : Capital RF : Recettes fonctionnement

C /Principaux ratios -2021

Libellés	Ratio Ville	Ratio strate
Dép. Réelles Fonct. /pop.	1 045 €	1 093 €
Produits d'impos. /pop.	654 €	583 €
Rec. réelles fonct. /pop.	1 371 €	1 142 €
Dép. d'équipement/pop.	324 €	353 €
Encours dette/pop.	1 294 €	847 €
Charges personnel/DRF*	53 %	56 %

Nombre habitants : 6645

Source : Mairie d'Embrun